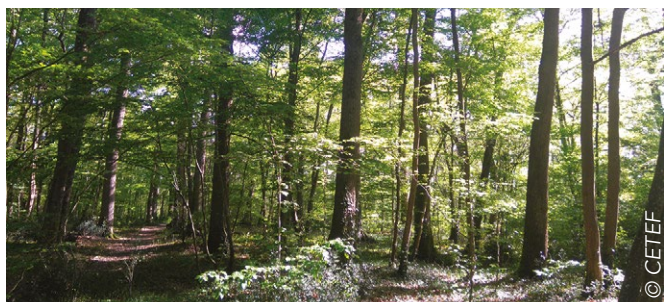


L'ÉCLAIRCIE D'UN PEUPEMENT

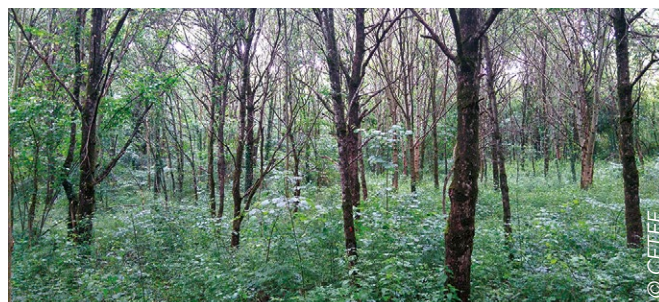
🌿 Définition

L'éclaircie consiste en la réduction de la densité d'un peuplement non arrivé à maturité. Elle permet l'amélioration de la croissance et de la qualité des arbres maintenus.



Peuplement de feuillus.

Elle peut être pratiquée dans tous les peuplements, qu'ils soient feuillus, résineux ou mélangés. La production totale de bois de chauffage d'une parcelle éclaircie est équivalente à celle d'un taillis exploité en coupe rase, mais la récolte est étalée dans le temps.



Jeune peuplement de feuillus à éclaircir.

🌿 Objectifs

Produire du bois de qualité

- Les meilleurs arbres produiront du bois d'œuvre de qualité recherché pour la menuiserie et l'ébénisterie.

Récolter des produits intermédiaires

- Du bois de chauffage, piquets et petits sciages sont exploités lors des coupes d'éclaircies visant à favoriser les jolis bois.

Améliorer la structure de la forêt

- Retirer les arbres mal conformés (branchus, tortueux, prédisposition à développer des gourmands).
- Retirer les arbres atteints par des pathogènes potentiellement nuisibles.

Améliorer la fertilité de la parcelle

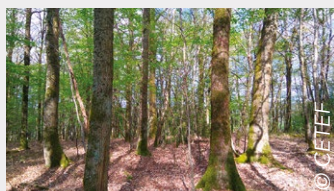
- Une meilleure lumière au sol favorise le recyclage de la matière organique essentielle à la croissance des arbres.

Diminuer la pression du gibier

- La lumière apportée permet le développement d'une strate herbacée et arbustive plus dense. Le gibier aura une pression moins forte sur les arbres et leurs régénérations.

Préserver la biodiversité

- Maintien de différents étages de végétation, diversité des essences, vieux arbres à cavité, arbres à lierre, gros arbres morts.



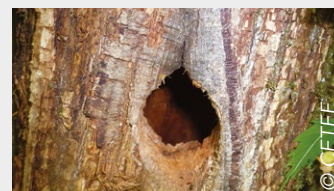
Futaie de chênes.



Bois d'œuvre.



Bois de chauffage.



Cavité de pic.

La mise en place de l'éclaircie



○ Arbres d'avenir ✗ Tiges à couper



○ L'arbre d'avenir est éclairci sans avoir supprimé le sous-étage gainant son tronc.

© CETEF

Schémas d'une éclaircie avec cloisonnement.

La mise en œuvre de l'éclaircie nécessite le savoir-faire d'un gestionnaire forestier professionnel.

Le cloisonnement d'exploitation

L'ouverture des allées de débardage espacées de 20 m et de 4 m de largeur est indispensable pour le passage du tracteur de débardage.

La désignation des arbres d'avenir

Les plus beaux arbres, droits, sans défauts visibles, dominants et au houppier bien développé sont sélectionnés. La densité recherchée est de 80 arbres d'avenir par hectare, soit un arbre tous les 10-12 mètres environ.



Cloisonnement.



Ouverture d'un cloisonnement.

Le marquage des arbres gênants

1 à 4 tiges situées dans l'étage dominant, qui gênent directement le houppier des arbres d'avenir, sont coupées en éclaircie.

Les arbres et arbustes en sous-étage

Ils ne concurrencent pas les arbres d'avenir et sont conservés en accompagnement. Ils ont un rôle bénéfique de protection en gainant le tronc des arbres d'avenir.

Rotation des coupes et des prélèvements

La coupe d'éclaircie doit être réalisée tous les 6 à 8 ans, jusqu'à l'obtention d'arbres de qualité bois d'œuvre de 150 ans.

Lors des éclaircies successives, environ 40 à 60 stères sont exploités par hectare, vendus environ 6 à 8 €/stère.

Dans tous les cas, le volume de bois prélevé (cloisonnement et éclaircie) ne doit pas dépasser 30 % du volume initial ou 60 stères par hectare.



Éclaircie de châtaigniers.